

Audition du Lieutenant-Colonel Jean-Rémy DUVAL

Chef du groupe 2 COS-Turquoise (22 juin-30 juillet 1994)

(séance du 17 juin 1998)

Présidence de M. Paul Quilès, Président

Le Lieutenant-Colonel Jean-Rémy Duval a tout d'abord indiqué qu'il était en retraite de l'Armée de l'air depuis deux ans, et que son intervention serait brève car il souscrivait totalement aux propos précédents.

En 1994, il a précisé qu'il commandait l'escadron d'intervention des commandos de l'air, basé à Nîmes, et qu'à ce titre il avait commandé le détachement du commando parachutiste de l'air n°10 dans le cadre de l'opération Turquoise, aux ordres du Général Jacques Rosier.

La mission était de mettre fin aux massacres partout où cela était possible, de mener des actions de reconnaissance et de prendre contact avec les autorités locales, civiles et militaires. Elle avait été définie clairement et de manière répétée. Il disposait pour cela d'un détachement de cinquante hommes commandos de l'air, officiers, sous-officiers et caporaux-chefs engagés, d'un armement propre au détachement et d'une dizaine de véhicules-radioarmés.

Les règles de comportement qui avaient été dictées consistaient à adopter une attitude de stricte neutralité à l'égard des différentes factions en conflit, à manifester la détermination de protéger les populations et donc à affirmer le but humanitaire de l'opération Turquoise, ce qui a été fait tout au long de cette période.

Il a déclaré que le détachement des commandos de l'air avait été mis en place à Bukavu, via Goma le 23 juin et que le 24 juin, il avait été hélicopté à Kibuye, les véhicules n'arrivant que le 27. Immédiatement, le détachement avait pris position dans les bâtiments d'une communauté religieuse, gravement menacée par la population locale, afin d'assurer sa protection.

Du 24 au 27 juin, outre la protection de la trentaine de religieuses de cette communauté, des contacts avaient été pris avec les autorités locales et le commando avait entrepris la reconnaissance des secteurs limitrophes de Kibuye. Le 28 juin au matin, il a indiqué avoir procédé à une opération d'évacuation par hélicoptère des religieuses vers Goma et a précisé que le 29 juin le Ministre de la Défense, M. François Léotard avait visité les

installations du détachement. Du 28 juin au 2 juillet, un travail de reconnaissance, dans une zone délimitée par les axes Kibuye-Kivumu-est de Gishyita, avait été réalisé en vue d'obtenir des renseignements sur les positions du FPR et de rechercher les camps de réfugiés tutsis.

Le 3 juillet, la relève avait été effectuée dans le secteur de Kibuye par un détachement du régiment d'infanterie de marine et son détachement avait fait mouvement vers Gikongoro où il s'était mis en place le 4 juillet. Du 4 au 27 juillet, il avait effectué les contrôles de la zone est de Gikongoro (Gikongoro-Kinyamakara, jusqu'à la limite de la zone humanitaire de sécurité) et fait procéder au rassemblement de protection de la population tutsie cachée dans les collines et au contrôle de l'axe routier Gikongoro-Butare. Il a précisé que ses hommes avaient participé au désarmement de miliciens et de pillards hutus et que la mission du détachement du commando de l'air s'était achevée le 28 juillet.